

## Conditions de participation

«Rivière 2050» est un concours collectif ouvert aux élèves de l'ensemble de la Suisse ainsi qu'aux jeunes en âge de scolarité. Les travaux individuels ne sont pas admis. Une seule affiche par classe ou groupe sera acceptée.

## Catégories

Toutes les affiches seront classées dans l'une des 4 catégories suivantes:

1<sup>e</sup>–2<sup>e</sup>–3<sup>e</sup> années scolaires ou 6, 7, 8, 9 ans

4<sup>e</sup>–5<sup>e</sup> années scolaires ou 9, 10, 11 ans

6<sup>e</sup>–7<sup>e</sup> années scolaires ou 11, 12, 13 ans

8<sup>e</sup>–9<sup>e</sup> années scolaires ou 13, 14, 15 ans

## Taille de l'affiche

Le fond d'affiche est fourni (format mondial: 89,5 x 128 cm). Des repères sont marqués sur le bord de l'affiche. Ils indiquent le point d'origine de la rivière et le point d'aboutissement. Ces repères doivent être respectés afin que les affiches mises bout à bout forment le cours d'une rivière.

## Moyens d'expression et message de l'affiche

Tous les moyens d'expression sont admis. Les participants peuvent utiliser le médium de leur choix (crayons, aquarelles, collage, photographies, etc.). Il est possible d'en combiner plusieurs. Les affiches doivent être bidimensionnelles (surface plane). Elles doivent véhiculer un message fort pour l'avenir des rivières. Le texte ou le slogan doit être court.

## Droits d'auteur et copyright

Les participant-e-s s'engagent à céder à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle des affiches à Pro Natura, notamment pour édition et communication à des fins de sensibilisation sur l'avenir des rivières de Suisse (grand public, politiques, etc.). Ils bénéficieront des mentions et de la reconnaissance qui leur reviennent de droit.

Pro Natura s'engage à ne pas tirer un profit financier de ces affiches.

Les photographies et les dessins utilisés devront être des originaux. Le cas échéant la question du droit d'auteur (copyright) doit être réglée par les participants.

## Jury

Le jury sera composé de collaborateurs-trices et de membres Pro Natura, d'enseignant-e-s ainsi que de représentant-e-s du milieu artistique.

## Critères d'évaluation

Les affiches seront évaluées selon les critères suivants: créativité; recherche graphique, originalité, accroche, texte (slogan).

## Délais

Date de remise des affiches: 7 septembre 2007

Proclamation des résultats: 21 septembre 2007

[www.liberez-nos-rivieres.ch](http://www.liberez-nos-rivieres.ch)

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir!



Befreit unsere Flüsse!

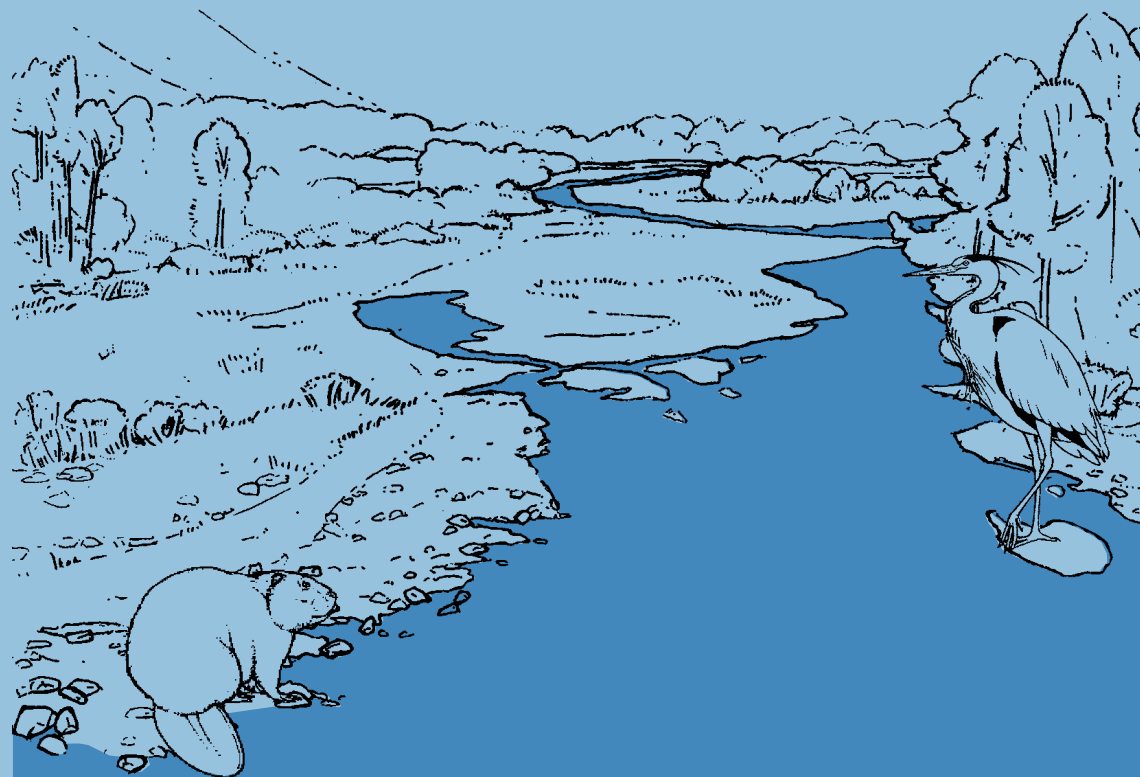
Libérez nos rivières!

Liberate i nostri fiumi!



# Concours d'affiches «Rivière 2050» Quel avenir pour ma rivière?

[www.liberez-nos-rivieres.ch](http://www.liberez-nos-rivieres.ch)



# En 2050...

## Un concours

Les rivières offrent une diversité en espèces végétales et animales extraordinaire et elles procurent à l'homme les espaces de ressourcement dont il a tant besoin. Avec sa campagne «Libérez nos rivières!», Pro Natura s'engage fortement en faveur de ces milieux d'exception. Dans ce cadre, elle organise un concours d'affiches pour les écoles et les groupes de jeunes.

## Les rivières de demain

Le concours est une occasion de réfléchir à l'avenir des rivières et de mettre cette réflexion en image. Il vise à identifier les représentations des participant-e-s en rapport avec cet avenir, à susciter le questionnement, l'éveil des sens, et l'expérimentation.

## Pour vous lancer...

Amenez le sujet en classe, parlez des rivières avec vos élèves, sortez sur le terrain, et laissez votre imagination naviguer au fil de l'eau!

Le site [www.liberez-nos-rivieres.ch](http://www.liberez-nos-rivieres.ch) est une source précieuse d'informations pour vous préparer. **Alors, jetez-vous à l'eau!**

